

Le CESE lance une réflexion sur l'économie servicielle



TRAVAUX

PUBLIÉE LE 18/01/2023

Saisine liée :

POUR UNE ÉCONOMIE SERVICIELLE SOCIALE ET SOUTENABLE : DE LA PROPRIÉTÉ À L'USAGE – CONJUGUER PERFORMANCE ET CONFIANCE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'HUMAIN

Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

L'économie servicielle consiste en la vente d'un service adapté au client. Cette vente englobe l'usage du produit mis à sa disposition, pour lequel il est cherché une performance d'usage améliorée.

Ainsi un fabricant de luminaire ne vend plus seulement des lampes et des ampoules, mais peut assurer à son client une qualité d'éclairage. Le fabricant demeure propriétaire des équipements qui ont été produits de façon durable (écoconception, recyclage). Les responsabilités des salariés changent : ils ne sont plus évalués sur le volume de vente, mais sur la satisfaction du client manifestée par la durée du lien contractuel.

Comment ce passage d'une économie de propriété à une économie d'usage bouleverse la production de la valeur ?

La Commission Economie et des finances du CESE présidée par Jacques Creyssel a lancé les travaux sur ce sujet aux multiples enjeux pour notre économie.

Innovation et technologie au centre de l'économie servicielle

La gestion du produit et des services associés se trouve bouleversée : modification du "business model", raccourcissement du cycle de vie, impact environnemental... Par ailleurs, les compétences essentielles à cette recherche d'innovation permanente (intelligence artificielle, internet des objets, machine learning...) va également impacter l'entreprise et la gestion de ses ressources humaines.

Enfin quelle part les consommateurs et citoyens vont jouer dans cette nouvelle "plate-formisation" de l'économie ? Celle-ci se base en effet sur de nombreux abonnements qui sous-tend un accès croissant aux données personnelles...

Un nouveau modèle économique à intégrer aux grandes transitions de notre société

Le projet d'avis dressera un état des lieux synthétique de l'économie servicielle après en avoir défini le concept.

Il proposera une étude de son modèle économique et de sa compatibilité au regard des grands enjeux actuels : transition énergétique et sobriété, transition écologique, innovation, réindustrialisation, rapport au travail...).

Il identifiera enfin sur la base d'une analyse risques/opportunités, les facteurs clés du succès et les conditions de déploiement garantissant le respect de la vie privée et l'accessibilité à ces services par tous en évitant des fractures sociales ou territoriales.